



COMITE SYNDICAL  
du JEUDI 20 JANVIER 1994

**PRESENTS :**

M. Hervé de FONTMICHEL, Président de l'Ecole Départementale,  
M. Jean-Pierre LELEUX, Conseiller Général,  
M. Gilbert MARY, Conseiller Général,  
M. Pierre GUIGONIS, Conseiller Général,  
Mlle Pierrette BELLON, Conseiller Général,  
M. Jean PASCAL, Conseiller Général,  
M. Jean THAON, Conseiller Général,  
M. Lucien GRIFFA, Conseiller Général,  
M. Pascal AUGIER, Conseiller Général,  
Mme Colette BOURRIER-REYNAUD, Maire de VILLARS SUR VAR,  
M. Georges BARBIER, Adjoint au Maire de PEONE-VALBERG,  
Mme Simone RAYBAUD, Adjoint au Maire de ST CEZAIRE SUR SIAGNE,  
Mme Francine SOMARIA, Adjoint au Maire de GILETTE,  
Mme Michèle OLIVIER, Conseiller Municipal de THORENC,  
M. Marcel MURRIS, Conseiller Municipal de ST ETIENNE DE TINEE,  
M. Jean-Marc BONNET, Conseiller Municipal de SOSPEL,  
M. Pierre KLOMMAN, Conseiller Municipal de ST CEZAIRE SUR SIAGNE,  
M. Jean-Marie GRIBALDO, Conseiller Municipal de ST SAUVEUR/TINEE

**REPRESENTES :**

M. Charles GINESY, Président du Conseiller Général des A.M.,  
M. Roger DUHALDE, Conseiller Général,  
M. André-Charles BLANC, Conseiller Général,  
M. Pierre GIANOTTI, Conseiller Général,  
M. Jean-Paul DAVID, Maire de GUILLAUMES,  
M. Lucien BELLEOUD, Adjoint au Maire de CLANS

**INVITES :**

M. Jean-Claude SERER, Payeur Départemental,  
M. Hubert TASSY, Délégué Départemental à la Musique et à la Danse,  
M. O.H. SAMBUCCHI, Chef de Bureau des Affaires Culturelles,  
M. Roger BRUN, Directeur Général de l'E.D.M.A.M.,  
M. Jean-Luc ETIENNE, Directeur Pédagogique de l'E.D.M.A.M.,  
M. Claude VANDAMME, Directeur Pédagogique Adjoint de l'E.D.M.A.M.,  
Mme Jeannine OTTO-BRUC, Chargée de Mission de l'E.D.M.A.M.

Avenue Paul Montel, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE  
Tél. : 93 83 60 40

BREIL-SUR-ROYA / CARROS / CLANS / COURSEGOULES / GILETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUGET-THENIERS  
ROQUEBILLIERE / ROQUESTERON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

ARTIN-VESUBIF / ST-SAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALLIER-DE-THIEY / SOSPEL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VILLARS-SUR-VAR

**ORDRE DU JOUR :**

1/ Budget 1994 du Syndicat

- Cotisation des élèves (année scolaire 1994/1995)
- Participation des communes
- Budget prévisionnel 1994

2/ Questions Orales

3/ Questions Diverses.

Le Président ouvre la séance à 18 h 15 et passe la parole à Monsieur Roger BRUN.

**1 - Budget 1994 (cotisation élèves et communes)**

a- Cotisation élèves et communes

\* Les tarifs d'inscription pour l'année scolaire 1994/1995 (voir annexe) sont ceux proposés au dernier comité syndical du 7 octobre 1993 soit une augmentation de 3 % par rapport à 1993, augmentation rendue nécessaire, notamment, par le changement d'échelon de nombreux agents du Syndicat.

\* La Participation des Communes est répartie en deux groupes :

- Communes membres du Syndicat : 1 600 F par an et par enfant.
- Autres Communes : 1 700 F par an et par enfant.

\* La participation des Communes de 1 000 F par an et par classe pour les interventions musicales en milieu scolaire reste inchangée.

**Approuvé à l'unanimité**

b- Budget prévisionnel 1994

Le Budget Prévisionnel 1994 équilibré en Dépenses et en Recettes à 7 370 000 F,

FONCTIONNEMENT	:	7 270 000 F
INVESTISSEMENT	:	100 000 F

**Approuvé à l'unanimité et deux abstentions**

A la demande de Madame Francine SOMARIA, Monsieur Roger BRUN précise que le Syndicat Mixte emploie 30 agents titulaires.

Monsieur Olivier-Henri SAMBUCCHI fait remarquer que la participation du Conseil Général au fonctionnement du Syndicat Mixte est supérieure de 500 000 Francs par rapport à la participation effectivement votée par l'assemblée départementale au mois de Décembre dernier, à l'occasion du Budget Prévisionnel 1994.

Monsieur Hervé de FONTMICHEL répond que le complément nécessaire, tel qu'adopté par le comité syndical, sera sollicité au moment de la D.M.1. Il ne doute pas d'une réponse positive, nécessaire à la marche du Syndicat dont la gestion est rigoureuse.

## 2 - Questions orales

Néant

## 3 - Questions diverses

Monsieur Pierre KLOMMAN demandant la possibilité de lire le budget proposé avant la réunion du Comité Syndical, Monsieur Roger BRUN s'engage à communiquer ce document avec la convocation à cette réunion.

Monsieur Roger BRUN demande des précisions concernant le désir émis par le Conseil Général de rendre autonome la gestion informatique du Syndicat. Monsieur Jean-Claude SERER confirme cette volonté du département, précise qu'elle concerne de nombreuses structures et conseille, dans cette perspective, une prise de contact avec des entreprises habilitées à effectuer ce travail.

Monsieur Jean-Claude SERER tient enfin à féliciter le Directeur Général et le personnel de l'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes pour la bonne gestion de l'établissement.

A la demande de Monsieur Hervé de FONTMICHEL, Monsieur Jean-Luc ETIENNE ne signale aucun problème d'ordre musical et pédagogique au sein de l'Ecole.

Monsieur Hervé de FONTMICHEL clôt la séance à 19H00 en remerciant le Conseil Général et en exprimant toute sa gratitude à son Président et au Bureau de l'Assemblée.

LE PRESIDENT,  
Hervé de FONTMICHEL

